



SAVOIR VIVRE DANS LA SECTION ESTHETIQUE

INTRODUCTION

La réussite dépend des résultats obtenus aux épreuves de validation mais également du comportement et de l'attitude que l'on attend d'une esthéticienne.

Afin de clarifier ce « profil » et de mieux permettre à chaque élève d'évaluer ses progrès en ce domaine, les professeurs de la section veulent rappeler en ce début d'année les exigences essentielles du savoir-vivre élémentaire et son application à la profession d'esthéticienne. Précisons que ces exigences sont des outils essentiels pour permettre aux élèves de s'épanouir tout en recevant une formation de qualité.

1. Pour les cours pratiques

L'élève doit consentir à recevoir les soins prévus par le programme.

L'élève devra porter à chaque cours pratique sa tenue complète propre et repassée qui se compose de :

- Une blouse blanche et un pantalon blanc ou une blouse noire avec un pantalon noir.
- Les chaussettes assorties à la couleur de la tenue.
- Les chaussures de salon confortables assorties à la couleur de la tenue.
- Un paréo ou un peignoir en éponge.

La blouse, le pantalon ainsi que le peignoir seront brodés au nom et prénom de l'élève. Les chaussures et chaussettes seront marquées de manière indélébile au nom et prénom de l'élève. L'ourlet du pantalon sera fait à la longueur adéquate.

L'élève devra toujours avoir tout son matériel.

L'élève doit venir :

- Sans bijoux ni piercing.
- Maquillée et la toilette quotidienne ne sera pas oubliée
- Avec les cheveux propres, coiffés et attachés (du début à la fin du cours).
- Avec ses serviettes éponges dont la taille et le nombre seront communiqués par le professeur.
- Avec son journal de classe, de quoi écrire et un cahier pour prendre note.
- Avec les ongles courts et soignés adaptés aux soins.



L'élève laissera son GSM dans son casier

2. Journée portes ouvertes et sortie scolaire

- Une tenue correcte (voir ci-dessus) sera de rigueur lors de chaque sortie scolaire, lors de la journée porte ouverte et à chaque fois que les professeurs le demanderont.
- Les élèves seront tenues de participer à des activités propres à la section lors de la journée porte ouverte.

3. Poste de travail et vestiaire

Un vestiaire est réservé aux élèves :

- Le vestiaire doit rester propre et en ordre sous peine de sanction générale.
- Les vêtements y seront rangés sur cintres, les chaussures et sacs alignés le long du mur. Chaque élève est responsable de ses effets personnels.
- Dès que toutes les élèves auront revêtu leur tenue, le vestiaire sera fermé à clé jusqu'à la fin des cours.
- Chaque élève est responsable de l'entretien et de la désinfection de son poste de travail ainsi que des appareils utilisés.
- Des armoires sont à dispositions des élèves pour y ranger : les couettes, cousins, appareil, produits, ...
- Une liste de charges sera établie à chaque cours. L'élève qui ne remplira pas sa charge se verra sanctionner dans sa cotation journalière.

4. Respect des règles de déontologie et de savoir-être

- Lors des cours théoriques, l'élève portera une tenue correcte (pas de grand décolleté, pas de jupe trop courte...).
- Le langage sera digne et sans aucune vulgarité. La politesse est de rigueur tout au long de la journée.
- L'élève veillera à s'asseoir correctement.
- Une attitude ouverte et sociable sera demandée envers tout le monde.



Tout manquement à l'une de ces règles entrainera systématiquement une remarque du professeur et celui-ci pourra, en cas de mauvaise volonté de l'élève, sanctionner par un retrait de point(s) au travail journalier, voire une retenue avec travail.

5. Casier

- Chaque élève se verra attribuer un casier.
- Ce casier est prévu pour y mettre uniquement le matériel et la tenue des cours pratiques.
- En cas de perte de clé, un montant de 10 euros sera facturé (pour les élèves de 3ème et 4ème).
- Les élèves de 5ème et 6ème se verront attribuer un casier mais devront apporter leurs cadenas (afin d'éviter l'oubli de clé, un cadenas à code est préférable).

CONCLUSIONS

Si elles peuvent paraître contraignantes et rigoureuses, ces exigences ne poursuivent d'autre but que votre réussite dans une ambiance sereine au sein de l'équipe d'esthétique. Elles sont d'ailleurs en relation avec les règles de déontologie du métier que vous avez choisi et font partie des compétences évaluées lors des épreuves de validation

Fait à Virton, le/...../20

La Directrice

La cheffe d'atelier

Les parents

L'élève

Nom : Prénom :